



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-24681>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-24681**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Angers Loire Metropole (49)

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24490001500029

**Ville :** ANGERS cedex 02

**Code postal :** 49020

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 49

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://alm.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** A25DEADMDCPOMPES

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de l'eau et de l'assainissement

**Adresse mail du contact :** maxime.dias@angersloiremetropole.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ; - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou DUME
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux /prestations les plus importants exécutés au cours des cinq/trois dernières années, appuyée

d'attestations de bonne exécution (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)...

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 27/03/2025 à 14:30

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Angers Loire Métropole - Direction Eau et Assainissement

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération. - Prix des prestations ( 50 % ) - Valeur technique ( 50 % ) - Valeur technique : Délais proposés par le candidat ( 10 % ) - Valeur technique : Caractéristiques des pompes proposées ( Abaque de puissance, données techniques des pompes, etc.) ( 20 % ) - Valeur technique : Qualité des services supports (Banc de mesure, capacité de dimensionnement des pompes, etc.) ( 20 % )

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord cadre pour l'acquisition de pompes pour les stations de refoulement et d'épuration d'Angers Loire Métropole

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 42122000

**Type de marché :** Fournitures

**Lieu principal d'exécution du marché :** Angers Loire Métropole

**Durée du marché (en mois) :** 60

**Valeur estimée (H.T.) :** 430000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre donnera lieu à l'exécution de marchés subséquents. Les visites sur site sont libres. La notation des offres pour la désignation des titulaires de l'accord cadre, se fera sur simulation de commande de pompes à chiffrer. Type de prix défini par marché subséquent. Modalités de variation des prix définies par marché subséquent. Avance de 10,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Les paiements s'effectuent par virement administratif.. Les prestations du présent marché seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation. Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>. Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. Notre profil d'acheteur n'impose pas de limite dans la taille des fichiers, il est cependant conseillé de ne pas multiplier les sous dossiers (longueurs de noms de fichiers). Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature électronique est exigée uniquement pour l'entreprise attributaire.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/03/2025